

Nom et Prénom de l'enfant :

INSCRIPTIONS MERCREDIS EDUCATIFS ECROUVES MARS -AVRIL 2019 (*)

Dates	Journée avec Repas	Journée sans Repas	½ Journée avec Repas		½ Journée sans Repas	
			Matin jusque 13h30	Après-midi à partir de 11h30	Matin jusque 11h30	Après-midi à partir de 13h30
06/03/19						
13/03/19						
20/03/19						
27/03/19						
03/04/19						
24/04/19						

(*) Indiquez vos choix par une croix dans les cases correspondantes

CALCUL de la PARTICIPATION FAMILIALE A REGLER

MERCREDI 2018			FORMULE A LA JOURNEE				FORMULE A LA 1/2 JOURNEE				TOTAL DU (*)
CRITAIRES TARIFAIRES			AVEC REPAS	NBRE DE MERCREDIS	SANS REPAS	NBRE DE MERCREDIS	AVEC REPAS	NBRE DE MERCREDIS	SANS REPAS	NBRE DE MERCREDIS	
HABITANTS ECROUVES	Ressortissants régime général et Fonctionnaires salariés de l'Etat SNCF, EDF-GDF	Quotient Familial < à 1000 €	12,80 €		8,10 €		11,70 €		7,00 €		
		Quotient Familial > à 1000 €	13,00 €		8,30 €		11,90 €		7,20 €		
	Autres Régimes : MSA...	Quotient Familial < à 1000 €	16,60 €		11,90 €		13,60 €		8,90 €		
		Quotient Familial > à 1000 €	16,80 €		12,10 €		13,80 €		9,10 €		
EXTERIEURS ECROUVES	Ressortissants régime général et Fonctionnaires salariés de l'Etat SNCF, EDF-GDF	Quotient Familial < à 1000 €	17,80 €		13,10 €		14,20 €		9,50 €		
		Quotient Familial > à 1000 €	18,00 €		13,20 €		14,40 €		9,70 €		
	Autres Régimes : MSA...	Quotient Familial < à 1000 €	21,60 €		16,90 €		16,10 €		11,40 €		
		Quotient Familial > à 1000 €	21,80 €		17,10 €		16,30 €		11,60 €		
(*) Multiplier le nombre de mercredis indiqués sur la même ligne avec le ou les tarif(s) correspondant(s)			Préciser le type d'aide (Comité d'entreprise....) Fournir la prise en charge				TOTAL				
							AUTRES AIDES				-
							TOTAL A REGLER				=

REGLEMENTS EFFECTUES :

Date :
 Mode de règlement :
 Montant :
 Date :
 Mode de règlement :
 Montant :
 Date :
 Mode de règlement :
 Montant :

Je soussignée (personne responsable) :
 certifie inscrire mon enfant :
 aux mercredis éducatifs ci-dessus selon les formules cochées.
 à, le
 Signature de la personne responsable :